



HONORAIRES TRANSACTIONS TVA 20% INCLUSE

A la charge du vendeur sauf convention contraire
Aucun honoraires, aucun frais, n'est dû avant la conclusion d'un contrat.

La remise d'une note est obligatoire

PRIX DE VENTE	COMMISSION TTC
Prix de vente inférieur à 30 000€	Forfait de 3000 €

Au-delà pourcentage sur la tranche

Inférieure à 50 000€	10%
Entre 50 001€ et 150 000€	+ 5.5%
Supérieure à 150 001€	+ 4.5%

LOCATIONS

A la charge du locataire

Honoraires locations Zone tendue : **10 € du m² + 3 € du m² pour l'état des lieux**

A la charge du bailleur

Honoraires de publicité, prises de vues et diffusion : **1% du loyer annuel hors charges**

Honoraires de visites, constitution du dossier, rédaction du bail : **10€ du m²**

Honoraires de réalisation de l'état des lieux : **3€ du m²**